

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 JUILLET 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 6 juillet 2021 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Pascal Cloutier, greffier adjoint qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

EST ABSENT(E) :

Monsieur Louis Cimon conseiller

2021-07-255 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-07-256 OCTROI DE CONTRAT POUR ACHAT D'UN SURPRESSEUR À LA STATION D'ÉPURATION.

CONSIDÉRANT qu'un des trois (3) surpresseurs, de marque Hibon, de la station d'épuration a subi un bris majeur;

CONSIDÉRANT que ce surpresseur s'est avéré irréparable;

CONSIDÉRANT la soumission de la société Hibon inc. du 2 juillet 2021 pour remplacer ce surpresseur par un surpresseur équivalent;

CONSIDÉRANT les dispositions du quatrième alinéa de l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement de gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil octroie un contrat de gré à gré pour le remplacement d'un surpresseur à l'usine d'épuration à la société Hibon inc., pour un montant de 24 146.00 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit imputée à même le surplus.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-07-257 AUTORISATIONS DE SIGNATURE. DIRECTRICE - FINANCES ET TRÉSORERIE.

CONSIDÉRANT la résolution 2021-06-205 concernant la nomination de madame Tania Tremblay au poste de directrice - Finances et Trésorerie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE madame Tania Tremblay, directrice - Finances et Trésorerie, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, les chèques conformément aux dispositions de l'article 100.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), ainsi que tout autre effet bancaire requis notamment auprès de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie;
- QUE madame Tremblay figure à titre d'administratrice au registre des entreprises;
- QUE madame Tremblay ait accès à la plateforme ClicSÉCUR pour la Ville de Mercier;
- QUE madame Tremblay soit responsable, pour et au nom de la Ville, des services électroniques de ClicSÉCUR;
- QUE madame Tremblay agisse à titre de représentante de la Ville auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-07-258 OCTROI DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS TEMPORAIRES À JEAN-LUC MONTPETIT (SPVDM).

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- QUE ce Conseil délègue les pouvoirs du directeur du service de police de la Ville de Mercier à monsieur Jean-Luc Montpetit, et ce, pour une période débutant le 5 juillet 2021 et se terminant au retour du directeur ou du directeur-adjoint.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-07-259 TRANSFET BUDGÉTAIRE.

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil approuve le transfert budgétaire suivant :

Augmentation de 100 000 \$ taxes incluses pour le poste budgétaire : 02-135-00-414 (serv. prof. DG);
Diminution de 100 000 \$ taxes incluses pour le surplus.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-07-260 AUTORISATION DE SIGNATURE. LETTRE D'AUTORISATION DE TRANSFERT. ME ARGUN.

CONSIDÉRANT que la société Morency Société d'Avocats s.e.n.c.r.l., et notamment Me Ali T. Argun, représentent la Ville de Mercier dans le cadre de plusieurs dossiers;

CONSIDÉRANT que Me Argun poursuivra sa carrière, à partir du 1er juillet 2021, au sein de MSBA Avocats, s.e.n.c.r.l.;

CONDÉRANT que celui-ci nous a fait parvenir une lettre d'autorisation de transfert des dossiers;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil autorise la mairesse, madame Lise Michaud, ainsi que le greffier-adjoint, Me Pascal Cloutier, à signer pour et au nom de la Ville la lettre d'autorisation de transfert des dossiers présentement chez Morency Société d'Avocats s.e.n.c.r.l. à MSBA Avocats s.e.n.c.r.l. à l'attention de Me Ali T. Argun.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 05.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 05.

2021-07-261 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 06.

ADOPTÉE à l'unanimité